

QUALIBULLES

6 - 1^{er} semestre 2022

Ce bulletin, à parution semestrielle, a pour objet de vous informer sur les activités de Qualiris, de communiquer des actualités Qualité/Gestion des Risques et de partager des expérimentations conduites en région Centre-Val de Loire.

1. Quoi de neuf ?

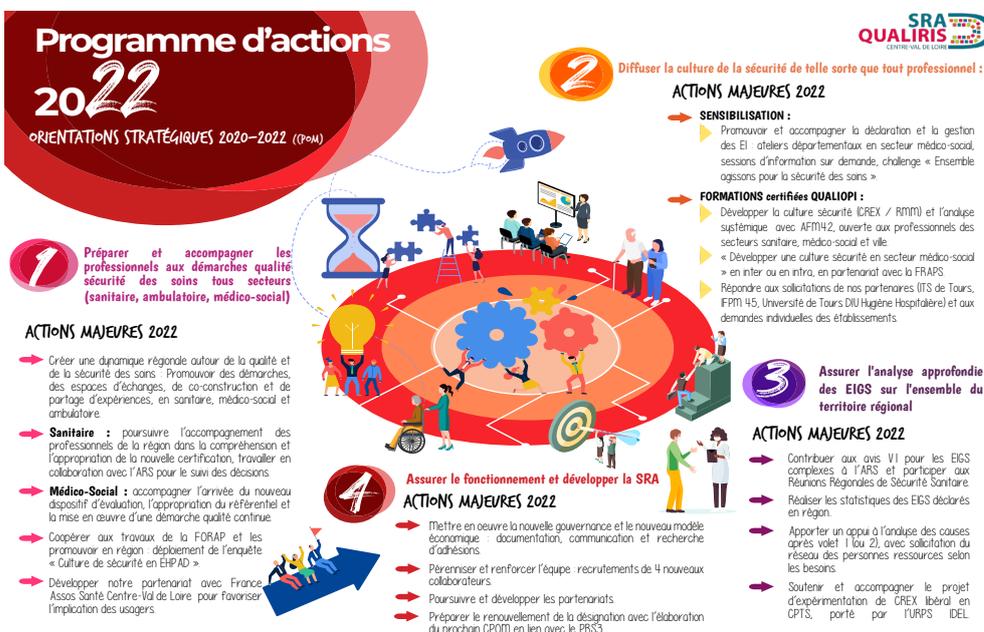
Evolution de l'association

Nous avons longuement évoqué le projet d'évolution de la gouvernance de Qualiris dans la newsletter de fin 2021.

Suite au sondage réalisé début 2022, ce projet a été présenté et validé en assemblée générale ordinaire le 24 février 2022. Les nouveaux statuts (à télécharger [ICI](#)) ont été adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a suivi et déposés en Préfecture fin avril.

Au regard du contexte de ce premier semestre, d'une part pour l'équipe de Qualiris (programme de travail, dense et recrutements en cours), et d'autre part des établissements, le bureau a décidé à l'unanimité de reporter la communication et la campagne d'adhésions à début septembre.

Programme de travail (cliquez sur l'image pour agrandir)



SOMMAIRE

1. Quoi de neuf ?
2. Focus : Le nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS
3. Arrêt sur : "l'implication des usagers"
4. Point d'étape sur l'enquête "Culture sécurité en EHPAD"

Vie de l'association : Départ de notre trésorière Mme Meunier



E. MEUNIER ; T.M. CAMUS ; P. BEST ; B. LECOMTE

Déjà présente et active au sein du COPIL de création de l'association Qualiris en 2017/2018, Madame Elodie Meunier, Directrice adjointe à l'ADPEP 45, représentante titulaire de l'URIOPSS à l'AG et au CA, occupait le poste de trésorière au sein du bureau de Qualiris depuis juin 2019.

Madame Meunier quitte aujourd'hui Qualiris et la région Centre-Val de Loire pour de nouveaux horizons. Nous lui souhaitons le meilleur et la remercions très chaleureusement pour son efficacité et son investissement pendant ces quatre années à nos côtés.

Pour le Conseil d'administration,
Le Président
Tony-Marc CAMUS

Pour l'équipe,
Responsable Qualiris
Brigitte LECOMTE



2. FOCUS : "Le nouveau dispositif d'évaluation des

(IMPRESSION POSSIBLE EN A3 POUR AFFICHAGE EN POSTER)



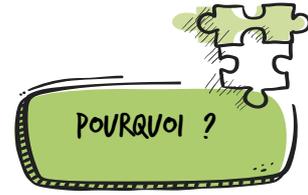
Les essentiels



Article L312-8 du CASF : évaluation de la qualité des prestations délivrées par les ESSMS, dans un objectif d'amélioration continue de la qualité.



L'ensemble des établissements et les services sociaux et médico-sociaux : article L312-1 du CASF, sauf dérogation.

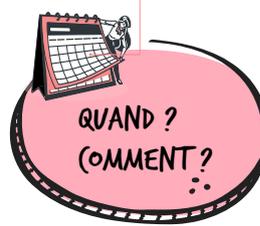


- Apprécier la qualité des prestations délivrées.
- Positionner la personne accompagnée « actrice » de son parcours.
- Renforcer la dynamique qualité au sein des ESSMS.
- Promouvoir une démarche porteuse de sens pour les professionnels.

L'évaluation constitue un levier de mobilisation des professionnels, dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des accompagnements.



- Le référentiel d'évaluation commun
- Le manuel d'évaluation
- La plateforme informatique sécurisée SYNAE
- 3 méthodes d'évaluation
- Le système de cotation
- Le rapport d'évaluation



- Tous les 5 ans.
- Lors d'une visite programmée au sein de l'ESSMS.
- Réalisé par un tiers extérieur indépendant (nommé « organisme »).
- En utilisant la plateforme Synae mise à disposition par la HAS.



L'ESSMS engage la procédure d'évaluation conformément à la programmation pluriannuelle arrêtée par l'(les) autorité (s) ayant délivré l'autorisation, en lien avec le CPOM.

La 1^{ère} programmation pluriannuelle est publiée par lesdites autorités au plus tard le 1^{er} octobre 2022 et détermine le rythme des évaluations du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2027.



Synthèse de la démarche

Tous les 5 ans VISITE
Choix d'un organisme évaluateur accrédité COFRAC



PUBLICATION DES RESULTATS



Engagement dans la procédure : SYNAE



DECISION



AUTO-EVALUATION
Démarche volontaire d'amélioration continue

établissements et services sociaux et médico-sociaux”

Le référentiel et les critères

3 chapitres

1. La personne concernée
2. Les professionnels
3. L'ESSMS

157 CRITÈRES DONT :

139 CRITÈRES STANDARD
= LES ATTENDUS

9 thématiques

42 objectifs

157 critères

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

MESURER & AMÉLIORER LA QUALITÉ

MANUEL

Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Validé par le CSMS le 8 mars 2022

Thématiques	Nombre de critères
Bienveillance et éthique	9
Droits de la personne accompagnée	20
Expression et participation de la personne accompagnée	20
Co-construction et personnalisation du projet d'accomp.	20
Accompagnement à l'autonomie	12
Accompagnement à la santé	36
Continuité et fluidité des parcours	12
Politique des ressources humaines	9
Démarche qualité et gestion des risques	19

18 CRITÈRES « IMPÉRATIFS » :

7



CE QU'ON NE VEUT PLUS VOIR

1

10

3 méthodes d'évaluation

UN CHAPITRE = UNE METHODE



La personne est actrice de son parcours

Implication des professionnels – Réalité du terrain : Démarche porteuse de sens

Dynamique qualité au sein de l'ESSMS

Moyens

Entretiens :

- Menés avec la personne accompagnée, les professionnels et la gouvernance
- + - CVS

OBSERVATIONS :

- Des pratiques professionnelles, du fonctionnement...

REVUE DOCUMENTAIRE :

- Dossier de l'utilisateur, gestion documentaire, compte-rendu etc...

Un regard croisé pour interroger les pratiques et les organisations au plus proche du terrain.

Une auto-évaluation volontaire encouragée...

- Impulser une démarche collective et participative.
- S'approprier les exigences attendues.
- Engager une dynamique d'amélioration continue de la qualité.
- Définir des actions d'amélioration de la qualité des accompagnements : elles seront à mentionner dans le rapport annuel d'activité.



Accompagnement QUALIRIS

conseil
padlet ateliers
référentiel méthodes
formation webinaire
synae appui
outils diagnostic

Valorisée lors de la visite d'évaluation
(Réponse à l'objectif 3.10 : critères 3.10.1 et 3.10.2)

Cf également la rubrique "dernières infos" P4

3. Arrêt sur ... "l'implication des usagers"

Retour sur le webinaire du 13 mai 2022

Vous étiez nombreux, représentants des usagers et professionnels de santé, à assister à ce Webinaire consacré à la promotion de l'élaboration d'un projet des usagers.

Une matinée riche d'enseignements et pleine de perspectives....

Zoom sur le programme :

- Résultats régionaux de l'enquête « Implication des usagers ».
- Enjeux et intérêts d'un projet des usagers.
- Mémo « Construire un projet des usagers en 6 étapes ».
- Témoignages de deux établissements de la région :
 - o Le Centre Hospitalier de Châteauroux,
 - o le SSR le Coteau.
- Expérience patient et projet des usagers : Comment enrichir le projet des usagers avec des attentes nouvelles issues des méthodes de capture de l'expérience patient ? Des outils simples et pratiques...

Vous n'avez pas pu y assister... visionnez le replay !

Projet des usagers...et maintenant ?

Vous souhaitez vous engager dans l'élaboration d'un projet des usagers ?

Qualiris et France Asso Santé CVDL vous invitent à un groupe de partage de pratiques sur ce thème le 23 septembre 2022 à 10h ! Rejoignez-nous en binôme avec vos représentants des usagers !

Pour vous inscrire : [cliquez ICI pour accéder au formulaire d'inscription](#)

Pour toute information complémentaire :

contact@qualiris-cvdl.fr ou centre-valdeloire@france-assos-sante.org



Une matinée pleine d'émotions avec le passage de relais entre les deux présidentes de France Assos Santé Centre-Val de Loire ! Danièle Desclerc-Dulac, présidente de France Assos Santé Centre-Val de Loire depuis 15 ans et Dominique Beauchamp, nouvellement élue.

Les dernières publications de la HAS

Le Conseil pour l'Engagement des Usagers de la Haute Autorité de Santé propose des pistes d'amélioration de la représentation et de la participation des usagers et des personnes accompagnées dans les établissements.

A cette fin, il a élaboré un avis « Améliorer la participation des usagers dans les commissions des usagers et les conseils de la vie sociale » à destination des :

- personnes accompagnées en conseil de la vie sociale,
- représentants des usagers en commission des usagers,
- directions et équipes des établissements.

L'avis fournit 3 fiches pratiques :

- [Faciliter et améliorer la représentation des personnes accompagnées en conseil de la vie sociale.](#)
- [Faciliter et améliorer la représentation des usagers en commission des usagers ;](#)
- [Faciliter l'autoévaluation sur le fonctionnement de l'instance à laquelle participent les usagers.](#)

4. Point d'étape sur l'enquête "Culture sécurité en EHPAD"

A travers cette enquête portée par la FORAP, Qualiris donne l'opportunité aux EHPAD de la région de réaliser un état des lieux, en mesurant la perception de la culture sécurité auprès de l'ensemble de leurs professionnels.

Les résultats de cette enquête permettront aux établissements de mettre en œuvre et/ou renforcer leur dynamique qualité-gestion des risques et à la SRA d'orienter/adapter ses accompagnements.

La restitution régionale est prévue le **27/09/2022**.

66 EHPAD engagés sur les 313 de la région (FINESS géographique), soit 21%.

1.739 professionnels ont répondu au questionnaire.



Formations CREX 2022 :

Il reste encore quelques places sur les sessions de formation à venir « Développer la culture sécurité : CREX ou RMM, et l'analyse systémique (ORION) ». Calendrier des sessions de formation : Cliquez [ICI](#)



Webinaire "Nouveau dispositif d'évaluation des ESMS - secteurs PA / PH / PDS :

Vendredi 16 septembre 2022 de 10h à 12h
Inscription [ICI](#)